



**attestation légale**  
ONCE FOR ALL

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DATE D'APPLICATION : 18 NOVEMBRE 2019

---



## Préambule

La Plateforme « Attestation Légale » (ci-après la PLATEFORME) est un outil en mode SaaS permettant le partage de documents.

La Plateforme permet la constitution et l'administration d'un dossier administratif, authentifié et mis à jour par les équipes d'ALG, dans le but d'en assurer la diffusion auprès de ses clients.

La Plateforme est proposée est commercialisée en France par la société ALG, S.A.S au capital de 758 067€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 527 737 738 dont le siège social est situé au 20 boulevard Eugène Deruelle, CS 63753 69003 Lyon Cedex 03.

## Article 1 : Dispositions générales

### 1.1 Objet

L'utilisation de l'ensemble des fonctionnalités de la Plateforme est régie par les termes d'un contrat de droit français (ci-après « Offre ») conclu entre ALG et ses clients (ci-après « Abonnés »). Les présentes Conditions générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet la définition et la précision des termes du contrat susvisé.

### 1.2 Acceptation

La souscription à une Offre implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes CGV par l'Abonné.

Toute personne souscrivant à une Offre pour le compte d'une personne morale, reconnaît et certifie, avoir le pouvoir d'engager cette personne aux présentes conditions, auquel cas l'utilisation du terme « Abonné » se référera à cette personne morale.

L'Abonné reconnaît que toute utilisation de la Plateforme, par un de ses salariés, vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

L'Abonné reconnaît que dans le cas d'une souscription assistée de l'Abonnement, tel que décrit Article 3.2, ALG se connectera à la Plateforme et procédera en son nom à la création de son compte Utilisateur.

### 1.3 Modification des Conditions

Sauf mention contraire écrite de la part d'ALG, le contrat qui lie tout Abonné et ALG inclut à minima les présentes ainsi que les Conditions générales d'utilisation (ci-après « CGU ») et les Règles de Confidentialité. Aucune condition particulière, ni conditions générales d'achat, ne peut sauf acceptation formelle écrite et expresse de la société ALG, prévaloir sur les présentes CGV ni les compléter.

Les Parties peuvent convenir de dispositions spécifiques par la signature de Conditions Particulières.

Compte tenu de la nature innovante des services objets des CGV, celles-ci sont susceptibles d'être modifiées par ALG afin d'intégrer de nouveaux services et/ou d'adapter ceux existant à l'évolution du marché. Toute modification sera notifiée dans un avis de modification transmis par courrier électronique à l'adresse indiquée par l'Abonné, lors de la souscription ou celle mise à jour par la suite. Il sera adressé au moins un (1) mois avant l'entrée en vigueur des nouvelles CGV.

## Article 2 : Souscription d'une Offre

ALG propose différentes offres pour accéder à la Plateforme. Les Offres proposées par ALG sont adaptées aux besoins de ses Abonnés.

### 2.1 Détail des Offres

#### 2.1.1 Offre Collectant PME

L'offre Collectant PME, anciennement « Offre Collectant PME » est gratuite et sans frais d'inscription. Cette offre permet d'obtenir un accès utilisateur pour collecter les documents des entreprises qui lui sont connectées. L'offre Collectant PME peut être complétée par d'autres fonctionnalités quant à elles payantes (voir article 2.2).

### 2.1.2 Offre Sérénité

L'Offre Sérénité est payante. Elle est conditionnée au paiement initial d'un abonnement de frais d'inscription. Elle permet de bénéficier, de façon standard, de deux (2) utilisateurs et de l'inscription de dix-neuf (19) SIRET, ainsi que du mandat de collecte qui permet de confier la collecte de certains documents, directement auprès des organismes concernés, aux équipes ALG.

L'offre Sérénité peut être complétée par d'autres fonctionnalités payantes (voir article 2.2).

### 2.1.3 Offre Efficience

L'Offre Efficience est payante. Elle est conditionnée au paiement initial d'un abonnement et de frais d'inscription. Elle permet de bénéficier, de façon standard, de six (6) utilisateurs et de l'inscription d'un minimum de vingt (20) et d'un maximum de quarante-neuf (49) SIRET, ainsi que du mandat de collecte qui permet de confier la collecte de certains documents, directement auprès des organismes concernés, aux équipes ALG.

L'offre Efficience peut être complétée par d'autres fonctionnalités payantes (voir article 2.2).

### 2.1.4 Offre Artisan

L'offre Artisan est payante. Elle est conditionnée au paiement initial d'un abonnement et de frais d'inscription. Cette offre également soumise au fait que le futur Abonné soit inscrit à la Chambre des Métiers de l'Artisanat. Elle permet de bénéficier, de façon standard, d'un (1) utilisateur et du mandat de collecte qui permet de confier la collecte de certains documents, directement auprès des organismes concernés, aux équipes ALG.

L'offre Artisan octroie également à l'Abonné l'accès aux fonctionnalités classiques de la Plateforme.

L'offre Artisan peut être complétée par d'autres fonctionnalités payantes (voir article 2.2).

### 2.1.5 Offre réservée aux personnes morales de droit étranger

ALG offre la possibilité aux personnes morales de droit étranger de souscrire un Abonnement à la Plateforme afin de déposer et partager ses documents. Elle conditionnée au paiement d'un abonnement et de frais d'inscription.

## 2.2 Détail des Options

Les offres Sérénité et Efficience donnent accès à la souscription à :

- L'ajout d'utilisateurs supplémentaires pour un coût additionnel mensuel ;
- La connexion avec les plateformes du standard OPERA dites Option « Interopérabilité » ;
- La mise en place du Mandat de diffusion qui permet la diffusion par les équipes ALG des documents de l'Utilisateur et non adhérentes au standard OPERA.

### 2.2.1 Option « Interopérabilité »

L'Abonné se verra proposer la possibilité de souscrire à l'Option Interopérabilité lors de la conclusion de l'Abonnement (voir Article 4). Cette option il lui sera à nouveau proposée au cours de son Abonnement.

Dans le cadre de l'Option « Interopérabilité », ALG s'engage à dupliquer certains documents déposés sur la Plateforme par l'Abonné sur toutes les plateformes membres du standard OPERA, tels que listés à l'adresse suivante : [www.standard-opera.com](http://www.standard-opera.com).

Les typologies de documents susceptibles d'entrer dans le champ de l'Option « Interopérabilité » sont définies comme suit :

- Documents relatifs à la lutte contre le travail illégal ;
- Documents relatifs à la situation du fournisseur ;
- Documents relatifs aux salariés ;
- Documents relatifs au pouvoir du signataire ;
- Documents relatifs à l'obligation légale et contractuelle d'assurances (articles 1240 et suivants, 1792 et suivants du Code Civil, articles L.241-1 et suivants du Code des assurances)

## 2.2.2 Option Mandat de diffusion

ALG propose à ses Abonnés le Mandat de diffusion, par lequel ALG s'engage à diffuser les documents déposés par l'Abonné sur la Plateforme Attestation Légale sur les plateformes en ligne, non adhérentes au standard OPERA, où l'Abonné est présent.

Dans le cas de la souscription d'un tel mandat, ALG prend contact au nom et pour le compte de l'Abonné avec ses confrères afin d'assurer la diffusion sur leur réseau du dossier administratif de l'Abonné.

ALG est tenue à une obligation générale de moyens et ne saurait être tenu responsable de la non-diffusion des documents par ses confrères dès lors qu'il aura mis en œuvre les moyens nécessaires pour garantir cette diffusion.

## Article 3 : Prestations proposées par ALG sur la Plateforme

ALG met à la disposition de l'Abonné et de ses Utilisateurs un espace de partage, sous forme de plateforme SaaS, permettant la gestion et l'échange de documents.

L'étendue des prestations fournies par ALG dans le cadre d'un Abonnement dépend de l'offre retenue.

### 3.1 Description des prestations

ALG propose à l'Abonné et ses utilisateurs les prestations suivantes : la collecte des documents, l'identification des Utilisateurs, la réception et la numérisation des documents, le partage des documents en ligne, la gestion des espaces de partages et de confidentialité, la diffusion d'alertes de validité, l'archivage des documents déposés sur la Plateforme, la maintenance de la Plateforme (préventive, corrective, adaptative et évolutive).

### 3.2 Responsabilité d'ALG

Dans le cadre de l'exécution des services, ALG est tenu uniquement à une obligation générale de moyens.

ALG s'engage à mettre en œuvre les moyens techniques nécessaires permettant d'assurer la disponibilité des documents sur la plateforme, la traçabilité des connections effectuées sur le site et l'identification des Utilisateurs, ainsi que le contrôle de régularité formelle des documents, les fonctionnalités liées à la gestion des espaces de partage et de confidentialité, ou encore les alertes de validité.

S'agissant du contrôle de régularité formelle des documents, ALG n'étant pas mandaté pour valider le contenu des documents déposés, ALG ne saurait en aucun cas être tenu responsable au regard du contenu, de l'exhaustivité, de la validité, de l'authenticité ou de l'exactitude des documents mis en ligne sur la Plateforme, comme du caractère complet ou cohérent des dossiers constitués sur celle-ci.

## Article 4 : Conclusion de l'Abonnement entre ALG et l'Abonné

L'Abonné est libre de choisir l'offre d'Abonnement correspondant à ses besoins, dans les limites des critères de son activité.

L'offre Artisan pourra ainsi être refusée aux Abonnés ne satisfaisant pas aux critères posés par ALG pour en bénéficier.

Les modalités de souscription d'un Abonnement sont les suivantes :

## 4.1. Souscription en ligne de l'Abonnement

L'Abonné peut souscrire un Abonnement sur la Plateforme Attestation Légale en suivant la procédure suivante

- 1) Se connecter sur la Plateforme : <https://platform.onceforall.com/> ;
- 2) Créer un compte utilisateur :
  - Compléter le formulaire en ligne qui lui est proposé lors de sa première visite sur la Plateforme. Renseigner les champs obligatoires (nom, prénom, n° de téléphone, adresse mail et configuration de son mot de passe) ;
  - Valider les CGU ;
  - Créer son organisation ;
- 3) Consulter l'offre d'Abonnement proposée par ALG au regard des éléments qui le caractérisent.
- 4) Sélectionner son Abonnement parmi les offres proposées. Cette offre sera envoyée au futur Abonné sur l'adresse mail renseignée à l'étape précédente ;
- 5) Valider l'offre d'Abonnement proposée par ALG, accepter les présentes et s'acquitter du paiement complet du prix afférent à l'Abonnement choisi.

A l'issue de la validation de l'Abonnement par l'Abonné, ALG adressera à ce dernier un courrier électronique de confirmation de création du compte, sur l'adresse mail renseignée par l'Abonné.

La souscription d'un Abonnement en ligne est soumise au respect de chacune des étapes décrites précédemment. Le compte de l'Abonné ne sera donc activé qu'une fois le paiement complet du prix correspondant à l'offre d'Abonnement choisie.

## 4.2 Souscription assistée de l'Abonnement

L'Abonné peut souscrire à un Abonnement par téléphone en bénéficiant de l'assistance des équipes ALG, en suivant la démarche suivante :

- 1) Echanger par téléphone avec un membre des équipes ALG :
  - soit en contactant directement les équipes ALG par téléphone au numéro suivant 04 72 38 32 58,
  - soit en sollicitant un rendez-vous téléphonique auprès des services ALG via mail à l'adresse suivante [sc@attestationlegale.fr](mailto:sc@attestationlegale.fr),
  - soit en répondant favorablement à l'appel des équipes ALG ;
- 2) Suivre les indications téléphoniques des équipes ALG et fournir les informations nécessaires à la création d'une Organisation. Valider la proposition d'Abonnement formulée par téléphone au futur Abonné ; Un membre des équipes ALG se connectera sur le site internet hébergeant la Plateforme dans le but d'effectuer les étapes de souscription au nom et pour le compte de l'Abonné. A l'issue de la création de l'Organisation, l'Abonné recevra un courrier électronique l'invitant à configurer un compte Utilisateur pour rejoindre cette Organisation.
- 3) Consulter l'offre d'Abonnement proposée par ALG au regard des éléments qui le caractérisent. Cette offre sera envoyée au futur Abonné sur l'adresse mail renseignée à l'étape précédente ;
- 4) Valider l'offre d'Abonnement proposée par ALG, accepter les présentes et s'acquitter du paiement complet du prix afférent à l'Abonnement choisi ;
- 5) Créer un compte utilisateur :
  - Fournir les informations nécessaires à la création du compte utilisateur (nom, prénom, n° de téléphone et configuration de son mot de passe) ;
  - Valider les CGU.
  -

A l'issue de la validation de l'Abonnement par l'Abonné, ALG adressera à ce dernier un courrier électronique de confirmation de création du compte, sur l'adresse mail renseignée par l'Abonné.

La souscription d'un Abonnement en ligne est soumise au respect de chacune des étapes décrites précédemment. Le compte de l'Abonné ne sera donc activé qu'une fois le paiement complet du prix correspondant à l'offre d'Abonnement choisie.

### 4.3 Souscription de l'Offre Collectant PME

L'Offre Collectant PME permet à un tiers, sur proposition d'un Abonné qui souhaite lui transmettre certaines informations, d'accéder sans Abonnement, aux Documents mis en ligne sur la Plateforme par l'Abonné.

L'Utilisateur souscrit à une offre Collectant PME en suivant la procédure suivante :

- 1) Se connecter sur la Plateforme : <https://platform.onceforall.com/> ;
- 2) Créer un compte utilisateur :
  - Compléter le formulaire en ligne qui lui est proposé lors de sa première visite sur la PLATEFORME. Renseigner les champs obligatoires (nom, prénom, n° de téléphone et configuration de son mot de passe)
  - Valider les CGU ;
  - Créer son organisation ;
  - Sélectionner l'offre Collectant PME.

A l'issue de ces deux étapes, ALG adressera à l'Utilisateur un courrier électronique, sur l'adresse mail renseignée par ce dernier, venant récapituler l'offre souscrite et contenant un lien permettant à l'Abonné d'activer son Abonnement ;

- 3) Cliquer sur le lien d'activation de l'Abonnement.
- 4) Cliquer sur Ajouter un fournisseur ou Code de mise en relation et saisir l'identifiant (SIRET) ou le code fourni pour l'Abonné ;

A l'issue du processus d'inscription à la Plateforme, dans le cadre de l'offre Collectant PME, le compte Utilisateur sera créé.

ALG n'effectue aucun contrôle sur l'identité de l'Utilisateur dans le cadre de l'Offre Collectant PME, l'Abonné étant seul responsable de la désignation de ses Utilisateurs par la transmission à ce dernier d'un code d'invitation.

L'Utilisateur soumis à une Offre Collectant PME aura un accès limité aux fonctionnalités de la Plateforme. Ces fonctionnalités seront limitées techniquement à la simple consultation et au téléchargement de documents de l'Abonné ayant transmis le code d'invitation.

L'Utilisateur soumis à une offre Collectant PME détient la possibilité d'inviter d'autres Utilisateurs à utiliser la Plateforme dans le cadre d'un Abonnement, en leur adressant un courrier électronique d'invitation.

### 4.4 Souscription d'un Abonnement par une personne morale de droit étranger

L'Abonné, personne morale, de droit étranger, qui souhaite souscrire un Abonnement auprès d'ALG devra respecter le processus de souscription suivant, compte tenu des impératifs découlant de son extranéité :

- 1) Echanger par téléphone avec un membre des équipes ALG :
  - soit en contactant directement les équipes ALG par téléphone au numéro suivant 04 72 38 32 58,
  - soit en sollicitant un rendez-vous téléphonique auprès des équipes ALG via mail à l'adresse suivante [sc@attestationlegale.fr](mailto:sc@attestationlegale.fr),
  - soit en répondant favorablement à l'appel des équipes ALG ;
- 2) Suivre les indications téléphoniques des équipes ALG et fournir les informations nécessaires à la création d'une Organisation (numéro de TVA intracommunautaire, dénomination sociale et Adresse postale) ainsi que les informations permettant d'identifier le futur utilisateur (nom, prénom, n° de téléphone et adresse mail) ;

A l'issue de cette étape, un membre des équipes ALG se connectera sur le site internet hébergeant la Plateforme dans le but d'effectuer les étapes de souscription au nom et pour le compte de l'Abonné.

A l'issue de la création de l'Organisation, l'Abonné recevra un courrier électronique de confirmation, l'invitant à configurer un compte Utilisateur pour rejoindre cette Organisation.

La souscription d'un Abonnement en ligne est soumise au respect de chacune des étapes décrites précédemment. Le compte de l'Abonné ne sera donc activé qu'une fois le paiement complet du prix correspondant à l'offre d'Abonnement choisie.

## Article 5: Durée et Résiliation

### 5.1 Durée

L'Abonnement est conclu entre l'Abonné et ALG pour une durée déterminée d'une (1) année, sauf mentions contraires stipulées dans l'offre de souscription d'Abonnement proposée par ALG.

A l'expiration de cette durée, l'Abonnement se reconduit tacitement pour une durée d'un (1) an.

A défaut de règlement de la nouvelle période d'abonnement à l'échéance fixée, ALG se réserve le droit de clôturer les accès de l'Abonné et informer les relations de l'Abonné sur le Plateforme de l'arrêt de la mise en jour du dossier administratif de l'Abonné sur la Plateforme.

### 5.2 Offre « Satisfait ou Remboursé »

L'Abonné a la possibilité de souscrire, gratuitement, lors de la conclusion de son premier Abonnement, à l'offre « Satisfait ou Remboursé » proposée par ALG.

L'offre « Satisfait ou Remboursé » permet à l'Abonné insatisfait, à l'issue de la durée initiale de l'Abonnement, d'adresser à ALG, par courrier électronique une demande de remboursement du prix annuel de l'Abonnement. L'Abonné est tenu d'accompagner sa demande d'un relevé d'identité bancaire.

Pour bénéficier de cette offre, l'Abonné doit s'être soumis à deux conditions :

- Avoir activé cette option en formulant expressément la demande lors de la souscription assistée à la Plateforme,
- S'engager à utiliser les services de la Plateforme et à inviter un minimum de cinq (5) de ses clients à consulter son dossier administratif sur la Plateforme.

L'offre « Satisfait ou Remboursé » n'est utilisable qu'une fois pour chaque Abonné et uniquement lors de sa première souscription de l'offre Sérénité, Artisan ou Efficience.

### 5.3 Résiliation

L'Abonné aura la possibilité de dénoncer son Abonnement, sous réserve du respect d'un préavis d'un (1) mois avant la date de reconduction de l'Abonnement, par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception.

En outre, en cas de non-respect par l'une des parties des obligations essentielles mises à sa charge par les présentes, l'Abonnement pourra être résilié sous quinze (15) jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec avis de réception comportant mise en demeure d'avoir à se conformer à ses obligations et demeurée infructueuse.

## Article 6: Paiement de l'Abonnement

L'Abonné reconnaît et accepte que toute transaction liée à l'utilisation des services de la Plateforme est conclue avec la société ALG, S.A.S au capital de 758 067€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 527 737 738 dont le siège social est situé au 20 boulevard Eugène Deruelle, CS 63753 69003 Lyon Cedex 03.

Le numéro de TVA de ALG FR 81 527 737 738.

### 6.1 Modalités de paiement

En souscrivant un Abonnement auprès d'ALG, l'Abonné accepte de payer, à terme échoir le prix convenu, selon l'échéance convenue, dans les conditions de l'offre souscrite, tel qu'indiqué dans le courrier électronique de confirmation, selon les modes de paiement proposés par ALG.

L'Abonnement entre en vigueur le jour de sa souscription. L'activation de l'Abonnement est soumise au paiement du montant indiqué dans l'offre de souscription acceptée par l'Abonné. En l'absence de réception de celui-ci, l'Abonné ne pourra pas accéder à la Plateforme dans les conditions de l'Abonnement souscrit.

ALG accepte les paiements via le ou les modes de paiements disponibles indiqués avant l'achat. L'Abonné doit disposer d'un mode de paiement valide et accepté par ALG afin de pouvoir disposer des services fournis par l'offre choisie.

L'Abonné accepte le prix correspondant à toute offre à laquelle il aura souscrite. Si l'Abonné a opté pour le paiement par carte bancaire ou par mandat de prélèvement, il reconnaît et accepte qu'ALG débite par le moyen de paiement enregistré le premier jour de chaque période de facturation pour l'Abonnement applicable.

Si ALG se trouvait dans l'incapacité de charger à l'Abonné la période suivante, ce dernier reconnaît qu'ALG est susceptible de suspendre les accès utilisateurs de l'Abonné. Afin de prévenir cette situation, ALG s'engage à informer l'Abonné en amont pour que celui-ci mette à jour son moyen de paiement.

## 6.2 Prix de l'Abonnement

Les prix figurant sur l'offre de souscription transmise par ALG sont valables pour une utilisation de l'Abonnement telle que décrite dans l'offre proposée.

Les prix des offres proposées par ALG sont susceptibles d'être modifiés. Lesdites modifications ne viendront à s'appliquer qu'après l'expiration d'un délai raisonnable à compter de la notification adressée à l'Abonné. Cette notification précisera les changements à venir, les raisons ayant conduites à cette évolution et les implications sur l'offre de service souscrite initialement par l'Abonné.

## 6.3 Souscription d'options

L'Abonné a la possibilité tout au long de son Abonnement de rajouter des options dans les limites de l'Offre souscrite initialement.

## 6.4 Changement d'offre

### 6.4.1 Changement d'offre en cours d'Abonnement

L'Abonné qui souhaite changer d'offre en cours d'Abonnement doit se rapprocher des équipes ALG :

- soit en contactant directement les services ALG par téléphone au numéro suivant 04 72 38 32 58,
- soit en sollicitant un rendez-vous téléphonique auprès des services ALG via mail à l'adresse suivante [sc@attestationlegale.fr](mailto:sc@attestationlegale.fr),

L'Abonné doit indiquer aux équipes ALG l'offre d'Abonnement à laquelle il souhaite souscrire.

L'Abonné doit accepter l'offre de souscription proposée par les équipes ALG.

ALG proposera à l'Abonné un nouvel Abonnement d'une durée d'un (1) an, à compter de sa souscription. L'Abonné devra s'acquitter du paiement complet de l'Abonnement auquel il souhaite souscrire.

### 6.4.2 Changement d'offre à l'expiration de son Abonnement

L'Abonné qui souhaite changer d'offre à l'expiration de son Abonnement doit se rapprocher des équipes ALG :

- soit en contactant directement les équipes ALG par téléphone au numéro suivant 04 72 38 32 58,
- soit en sollicitant un rendez-vous téléphonique auprès des équipes ALG via mail à l'adresse suivante [sc@attestationlegale.fr](mailto:sc@attestationlegale.fr),

L'Abonné doit indiquer aux équipes ALG l'offre d'Abonnement à laquelle il souhaite souscrire.

L'Abonné doit accepter l'offre de souscription proposée par les équipes ALG.

L'Abonnement entre en vigueur le jour de sa souscription par l'Abonné auprès d'ALG. L'Abonnement restant soumis au paiement du prix tel qu'indiqué dans l'offre de souscription acceptée par l'Abonné.



## Article 7: Suspension et Résiliation

### 7.1 Dispositions générales

ALG se réserve le droit de suspendre les accès utilisateurs de l'Abonné ou de résilier l'Abonnement dans les cas prévus dans les CGU et la Politique de confidentialité venant régir le fonctionnement de la Plateforme, ainsi que dans le cas de l'expiration du mode de paiement renseigné par l'Abonné tel qu'indiqué à l'Article 6.1.

### 7.2 Clôture d'un compte dans le cas d'un réabonnement

L'Abonné n'ayant pas opter pour un mode de paiement tel que le prélèvement ou le paiement par carte bancaire, est soumis à un processus de réabonnement spécifique. Quarante-cinq (45) jours avant la date de fin de l'Abonnement, l'Abonnement fera l'objet d'une facture émise par ALG l'invitant à renouveler son Abonnement selon les modes de paiement proposés.

Afin de garantir à l'Abonné la continuité du service, ALG s'engage à relancer l'Abonné à intervalles régulières, jusqu'à l'expiration de l'Abonnement.

Sans action de la part de l'Abonné, ALG se réserve le droit de clôturer le compte de l'Abonné.

## Article 8 : Dispositions générales

### 8.1 Droit de rétractation

La Plateforme est réservée à l'usage de professionnels souhaitant souscrire aux offres proposées par ALG pour une utilisation des services fournis dans le cadre de leur activité professionnelle.

L'Abonné non-professionnel, au sens du code de la Consommation, résident dans l'Espace Economique Européen souhaitant souscrire à la Plateforme ne saurait renoncer à ses droits. Ainsi dès le complet paiement du prix de l'Abonnement, l'Abonné non-professionnel aura un accès immédiat à la Plateforme. L'Abonné non-professionnel pourra faire jouer son droit de rétractation sous quatorze (14) jours auprès d'ALG par lettre recommandée avec avis de réception et solliciter le remboursement des sommes engagées pour souscrire à l'Abonnement.

### 8.2 Droit Applicable - Résolution des litiges – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile à leurs adresses respectives renseignées lors de la souscription à la Plateforme. Toute modification devra être notifiée à l'autre partie pour lui être opposable.

Le droit du pays du propriétaire de la Plateforme s'appliquera à tout litige concernant ces CGV.

Des procédures judiciaires pourront être intentées devant les tribunaux compétents du domicile de la société ALG.

### 8.3 Force Majeur

Aucune partie ne saurait être tenue responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations au titre des présentes, si cette non-exécution est provoquée par un événement constitutif de force majeure au sens communément par la jurisprudence des tribunaux compétent pour régir les présentes.

### 8.4 Non-validité partielle – Non-renonciation

Si ou une plusieurs stipulations des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une disposition législative ou réglementaire ou d'une décision de justice, les autres stipulations conserveront leur force et leur portée.

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement, par l'autre Partie, à l'une quelconque de ses obligations, ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause ou comme un avenant aux présentes, et ne pourra empêcher la Partie non-défaillante de s'en prévaloir ultérieurement.

## **8.5 Réclamation**

Tout commentaire ou réclamation concernant les présentes peuvent être envoyées à ALG soit à l'adresse indiquée aux présentes, soit par mail à l'adresse suivante : [sc@attestationlegale.fr](mailto:sc@attestationlegale.fr).